



**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU**

Séance du : 1^{er} avril 2025

Numéro de la délibération : DEL/BC/25/04/54M

<p>Date Convocation 26/03/2025</p> <p>Date Affichage 26/03/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 17 - procurations 07 - absents 03 	<p>Le 1^{er} Avril Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	--

**ORGANISME EXTERIEUR : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA REGIE
RDPEV (REGIE DEPARTEMENTALE DES PASSAGES D'EAU DE LA VENDEE)**

Rapporteur : Carole CHARUAU

Divers organismes prévoient des sièges, avec des représentations d'élus communaux. C'est le cas du Département pour la participation à la RDPEV.

Afin de tenir compte de la recomposition du Conseil municipal, il est proposé au Conseil municipal de désigner de nouveaux représentants,

Vu l'article L.2121-33 du Code général des Collectivités territoriales,

La composition est la suivante (par délibération du Département) :

➤ Conseillers départementaux :

- Mme BARAULT Laure,
- M. BOUARD Luc,
- Mme CHARUAU Carole,
- M. FAUCHER Noël,
- M. PASCREAU Rémi,
- Mme RABREAU Nadia,

- Mme RIVIERE Amélie ;
- Elus municipaux :
 - M. DENIS Pascal, représentant la commune de La Barre-de-Monts,
 - M. BOURGERY Michel, représentant la commune de L'Ile d'Yeu ;
- Personnes désignées en raison de leurs compétences économiques et financières :
 - M. PEROCHEAU Philippe,
 - M. LAMBOT Pierre,
 - M. TARAUD Eric ;
- Personne désignées en qualité de représentant des usagers du service :
 - M. GROISARD Dominique ;

Considérant que Mme Carole CHARUAU siège au sein de la régie RDPEV en tant que conseillère départementale,

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (20 POUR, 1 CONTRE : Michel BOURGERY, 3 ABSTENTIONS : Laurent CHAUVET, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU) :

- ◆ **DESIGNE** Monsieur **Laurent CHAUVET** en tant qu'élu représentant la commune de l'Ile d'Yeu pour être membre du Conseil d'administration de la Régie Départementale des Passages d'Eau de la Vendée

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU